



P.V 06.2020-2021 DE LA REUNION DU 01 février 2021.

Membres présents : MM. Bellefroid, Germay, Halin, Lejeune, Rigotti, Vanhaelen.

Membres excusés : Mme Gerardy, MM Dardinne, Grignet, Lerousseaux, Rigotti.

- Le Président accueille les membres présents. Il est déploré que les réunions en distanciel ne permettent pas la même qualité d'échange pendant que celles en présentiel empêchent à juste titre d'être très nombreux. Vivement des temps meilleurs...
C. Germay assure le secrétariat.
- Après correction d'une erreur de date et précisions apportées a posteriori par M. Collard et JP. Delchef les procès-verbaux des deux séances précédentes sont approuvés
- Le Président énonce les courriers reçus
 - Courriel de D. Gustin (CPJ) diverses propositions de modifications du ROI PJ48 PJ56 PJ65bis Titre 3
 - Courriel de lui-même du 19/1 demande d'interprétation de la CL sur le PA106bis)
 - Courriel de Y. Van Wallendael (BBW) diverses propositions de modifications du ROI
 - Courriel du BC Herve-Battice & B.D.A. (proposition d'aménagement du PA75quater)
 - Courriel de G. Trausch (NAM) diverses propositions de modifications statutaires et ROI
 - Courriel de P. Groos (CL) premier document préparatoire AG mars
 - Courriel de JL Ventat (Collège St Louis) proposition d'allègement de la procédure prévue au PJ65bis
- Le Président rappelle sa volonté d'organiser la réunion des 3 comités et une réunion à l'attention des clubs (cfr point 5 du PV de notre réunion du 11/1). Les membres présents sont d'avis que rien ne presse d'autant plus que comme tout le monde nous sommes en attente des informations que le CDA ne manquera pas de nous faire parvenir dès que possible sur le plan d'aide de la FWB et la possibilité d'organiser des activités sportives. Ce qui ne nous empêche pas d'être attentifs aux doléances et desiderata que les clubs peuvent nous transmettre à tout moment ce que nous pourrions leur rappeler par un courrier. Aucune proposition relative à l'organisation des 3 comités n'a pu être dégagée ; il est rappelé que selon le PA48 l'objet de cette

réunion est de débattre des mesures à prendre en vue de la promotion du basketball dans notre province et non de régler des conflits larvés qui n'intéressent personne.

- Actualisation du plan comptable
 - Nous devons malheureusement acter la volonté de JP Lerousseaux de ne plus nous représenter à la Commission Financière. Appel à candidature est fait.
 - Cette actualisation nous semble aller dans le bon sens d'une amélioration de la transparence des comptes de la fédération. Nous insisterons néanmoins sur la nécessité de concrétiser la note de synthèse introduite à notre initiative à l'article PA49bis 3^e et 5^e tirets. C. Germy suivra ce dossier.
- Examen des propositions pour la Commission Législative
 - PA23 Réintroduction de notre proposition « *Le budget devra être accompagné d'une note explicative, selon le canevas arrêté par la commission financière. Le bilan de l'exercice devra être accompagné d'un rapport de gestion selon le canevas arrêté par la commission financière* » oubliée à l'AG de juin 2020 alors que son corollaire au PA49bis a bien été adopté (cfr point précédent)
 - Propositions du CJP : nous devons attendre l'avis du Conseil Judiciaire Général pour nous prononcer
 - PA75quater. A priori nous ne sommes pas favorables aux propositions visant à solutionner un cas particulier. Sans compter que certains niveaux ne sont pas uniformes entre régional et provincial. La proposition sera néanmoins transmise à la CL pour avis des autres délégations sur la portée d'intérêt général ou non de cette proposition. Dans le cas soumis par le BC Herve et BDA nous faisons remarquer qu'il leur est loisible d'inscrire cette équipe sous le matricule du BC Herve ce qui solutionnerait de facto le problème posé si les joueuses ne trouvent pas en seniors d'autres clubs partenaires. Réponse en ce sens leur sera envoyée.
 - PJ65bis : la proposition est transmise à la CL avec la volonté de trouver une solution alliant simplification pour les clubs et respect des droits de la défense. Réponse en ce sens sera envoyée à son auteur.
 - PM12. Dans le cadre de la réflexion de la réforme PM12 PF18, la question sera aussi de savoir si cette saison « blanche » sera considérée comme une année générant une indemnité de formation ou non ? à cet égard nous souhaitons que soit envisagée la possibilité que cette saison soit neutralisée au niveau indemnité et ce quel que soit la réforme adoptée.
En marge de cette discussion est apparue la nécessité de s'accorder sur l'opportunité ou non de communiquer nos propositions individuelles aux autres groupements parlementaires avant examen en interne.
 - Les propositions BBW et NAM, confinement oblige, sont simplement abordées et seront revues à notre prochaine réunion.
 - Jean Marie Bellfroid nous fait rapport sur l'AGE concernant la liquidation définitive de l'ancienne FRBB. Quelques chiffres clés nous sont communiqués pour info.

Prochaine réunion le 01 mars 2021. Cet avis tient lieu de convocation pour les Parlementaires (dès 19h).

Pour le PARL-LG : Claude Germy